

FICHE DE CANDIDATURE LOCATAIRE pour la Wallonie

Formulaire à compléter et à envoyer à l'adresse : info@immo-prisme.be

Ce document ne revêt pas le caractère d'un contrat et n'entraîne aucune obligation contraignante pour le locataire, l'agence immobilière ou le propriétaire du bien.

Bien pour lequel la candidature est déposée :

Appartement 1 chambre situé rue Velbruck n°4 boite 6D à 4000 Liège

COORDONNEES

	Candidat 1	Candidat 2
Civilité (Madame/Monsieur)		
Nom (de jeune fille)		
Prénoms		
Date de naissance		
Adresse actuelle		
e-mail *		
Numéro de téléphone *		
Numéro de GSM *		
(*) au moins l'une de ces informations doit être communiquée		

Les renseignements suivants vous seront demandés à l'issue de la visite :

SITUATION FAMILIALE

	Candidat 1	Candidat 2
Vous êtes : cohabitant(e) /marié(e)		
Enfants à charge – si oui : combien		
Composition de famille		
- Nombre d'adultes		
- Nombres d'enfants (+ âge)		

RESSOURCES DONT DISPOSE(NT) LE(S) LOCATAIRE(S)

	Candidat 1	Candidat 2
Total des ressources disponibles (en ce compris les allocations familiales et/ou la (les) pension(s) alimentaire(s) perçue(s))		

CAUTION SOLIDAIRE (éventuelle et non obligatoire)

	Caution 1	Caution 2
Civilité (Madame/Monsieur)		
Nom (nom de jeune fille)		
Prénoms		
Date de naissance		
Adresse		
E-mail *		
Numéro de téléphone *		
Numéro de GSM*		
(*) au moins l'une de ces informations doit être communiquée		
Total des ressources disponibles		

Éléments importants :

Les présentes données sont récoltées dans le respect du R.G.P.D, des obligations liées à la prévention du blanchiment et des dispositions anti-discrimination. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter et proposer un dossier complet au bailleur afin qu'il puisse apprécier votre candidature. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la location (expert, administration,...). Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.immo-prisme.be ou obtenues sur simple demande en format papier. Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire les copies de vos documents vous seront restituées sur simple demande.

Dans le cadre du respect de la loi anti-discrimination, le choix d'un candidat locataire ne peut être fondé sur des critères liés au sexe, à la nationalité, à l'origine, à la couleur de peau, l'état civil, la langue, l'âge, l'origine des revenus.... Cependant, certaines de ces informations (comme l'état civil) sont indispensables et aucune d'elles ne constituent un critère d'exclusion. La présentation d'un candidat sera faite sans tenir compte de critères discriminants mais sur la compatibilité de la situation du candidat avec le bien dont il envisage l'occupation. L'examen de la solvabilité du candidat sera réalisé sur l'ensemble des ressources et garanties qu'il propose.

Documents et justificatifs

- Copie carte(s) d'identité et/ou tout autre document justifiant de votre identité
- Copie de la preuve des ressources renseignées
- Preuve du paiement des trois derniers mois de loyer (si d'application)

Je (nous) certifie(certifions) que les présentes informations sont correctes et sincères

Date et signature (candidat 1)

Date et signature (candidat 2)

Date et signature (caution solidaire)

ETAPE 2 – SI VOTRE CANDIDATURE EST RETENUE, LES INFORMATIONS SUIVANTES VOUS SERONT DEMANDEES EN VUE DE LA CONCLUSION DU CONTRAT

Date de naissance, Numéro de registre national, marié.e.s / cohabitant.e.s légaux/les

Certaines informations, telles que le lieu et la date de naissance sont requises par la législation anti-blanchiment³. Elles ne seront demandées qu'au(x)/à la candidat.e.s retenu.e.s pour conclure le bail. Les références du Registre national sont quant à elles imposées par le SPF Finances pour procéder à l'enregistrement du contrat de bail

Formulaire réalisé en collaboration avec



³ Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces